



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Jacques LAFFONT  
Tel. : 04.67.27.11.85  
Mél : [j.laffont@inao.gouv.fr](mailto:j.laffont@inao.gouv.fr)

Monsieur le Maire  
Mairie de Quissac  
1 place Charles Mourier  
30260 QUISSAC

Vos réf. :  
Affaire suivie par Serge CATHALA, Maire de Quissac  
Nos réf. : JL/053/23  
Objet : Révision du PLU projet arrêté

Montpellier, le 12 juillet 2023

Monsieur le Maire,

Par courrier électronique en date du 10 juillet dernier, vous avez bien voulu m'adresser pour avis, en téléchargement, le projet de révision générale du PLU de votre commune arrêté à la date du 06 juillet 2023.

La commune de QUISSAC est située dans l'aire géographique des Appellations d'Origine Protégées (AOP) « Huile d'olive de Nîmes », « Olive de Nîmes » et « Pélardon ». Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Cévennes », « Gard », « Miel de Provence », « Pays d'Oc », « Poulet des Cévennes ou Chapon des Cévennes », « Terres du Midi », et « Volailles du Languedoc ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Le projet est basé sur une croissance annuelle de 0,9% de la population à l'horizon 2035, avec l'accueil de 569 nouveaux habitants pour un total de 3768 habitants. Par comparaison le taux de croissance sur la période précédente était de 1,5%. Pour la production des 335 logements jugés nécessaires, les besoins sont estimés entre 5,36 et 6,7 ha et le projet affiche la volonté de réduire la consommation d'espace et de favoriser le réinvestissement urbain et l'optimisation des dents creuses. Ainsi la majorité des futurs logements se situe dans l'enveloppe urbaine existante.

Pour le reste des futures constructions, l'essentiel des aménagements projetés se situe sur deux secteurs principalement :

- Sur le secteur Plaine du Pont ouest, entre la route de Montpellier et la RD 45, présente une vocation économique et tertiaire pour environ 1,3 ha
- Sur le secteur de la Devèze – Valliguières, zone 2AU1 à vocation d'habitation pour environ 5 ha, les terrains concernés sont enclavés entre deux zones d'urbanisation plus ou moins diffuse et ne présentent pas d'usage agricole actuel. La densité retenue de 20 logements / ha permet de répondre à l'ensemble du besoin.

INAO - Délégation Territoriale Occitanie

**SITE DE MONTPELLIER**  
697 Avenue Etienne Méhul  
CA Croix d'Argent  
34070 Montpellier  
Tél : 04.67.27.11.85  
[INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr](mailto:INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr)

**SITE DE NARBONNE**  
Rue du Pont de l'Avenir  
CS 50127  
11100 NARBONNE  
Tél : 04.68.90.62.00  
[INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr](mailto:INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr)

**SITE DE GAILLAC**  
Centre Technique du Vin  
52 Place Jean Moulin 2ème étage  
81600 GAILLAC  
Tél : 05.63.57.14.82  
[INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr](mailto:INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr)

**Antenne de Perpignan**  
Tél : 04.68.34.53.38  
[INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr](mailto:INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr)

Hors du cadre urbain, l'emplacement retenu pour la future caserne du SDIS, d'une superficie d'environ 0,8 ha en zone agricole, ne porte cependant pas de cultures pérennes.

Dans ce contexte, les surfaces consommées par les projets d'urbanisation demeurent mesurées, et n'ont pratiquement plus d'usage agricole. Elles semblent par ailleurs peu susceptibles d'être remises en culture en raison de leur situation enclavée. D'autre part l'aménagement sous forme d'OAP devrait permettre une amélioration paysagère de l'entrée de ville par la RD 45 depuis l'ouest.

Par ailleurs la localisation et le dimensionnement du STECAL ainsi que le règlement proposé pour la zone agricole n'appellent pas de remarques particulières.

Après étude du dossier, l'INAO n'a donc pas d'objections à formuler à l'encontre de ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice,  
La Déléguée Territoriale Occitanie,  
Catherine RICHER



Copie DDTM 30

#### INAO - Délégation Territoriale Occitanie

**SITE DE MONTPELLIER**  
697 Avenue Etienne Méhul  
CA Croix d'Argent  
34070 Montpellier  
Tél : 04.67.27.11.85  
[INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr](mailto:INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr)

**SITE DE NARBONNE**  
Rue du Pont de l'Avenir  
CS 50127  
11100 NARBONNE  
Tél : 04.68.90.62.00  
[INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr](mailto:INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr)

**SITE DE GAILLAC**  
Centre Technique du Vin  
52 Place Jean Moulin 2ème étage  
81600 GAILLAC  
Tél : 05.63.57.14.82  
[INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr](mailto:INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr)

**Antenne de Perpignan**  
Tél : 04.68.34.53.38  
[INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr](mailto:INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr)